

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 04680

Numéro SIREN : 842 622 391

Nom ou dénomination : 100 PLUS CENT

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2022 sous le numéro de dépôt 26220

Désignation de l'entreprise SASU 100 PLUS CENT							Néant	<input type="checkbox"/> *
Adresse de l'entreprise 11 rue de la République			78210		SAINT-CYR-L'ECOLE			
SIRET	8 4 2 6 2 2 3 9 1 0 0 0 1 4							
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12		Durée de l'exercice précédent*	12				
							Exercice N clos le [31/12/2021]	
	<b>ACTIF</b>		Brut		Amortissements-Provisions		Net	
			1		2		3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles		010		012			
		Fonds commercial*						
		Autres *	014	10 800	016	10 800		
		Immobilisations corporelles*	028	913	030	681	232	
		Immobilisations financières* (1)	040		042			
		<b>Total I (5)</b>	044	11 713	048	11 481	232	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052			
		Marchandises *	060		062			
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
		Créances						
		Clients et comptes rattachés *	068	7 200	070		7 200	
		(2) Autres* (3)	072	3 771	074		3 771	
		Valeurs mobilières de placement	080		082			
		Disponibilités	084	229 787	086		229 787	
		Charges constatées d'avance*	092		094			
		<b>Total II</b>	096	240 758	098		240 758	
	<b>Total général (I + II)</b>	110	252 472	112	11 481	240 990		
	<b>PASSIF</b>						Exercice N NET	1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120	5 000
	Ecart de réévaluation						124	
	Réserve légale						126	500
	Réserves réglementées *						130	
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* )	131		)			132	161 510
	Report à nouveau						134	
	Résultat de l'exercice						136	56 922
	Provisions réglementées						140	
		<b>Total I</b>					142	223 932
	Provisions pour risques et charges						154	
	<b>Total II</b>					156		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					164		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					166		
	Fournisseurs et comptes rattachés*					172	17 059	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... )	169	10 380	)		174		
	<b>Total III</b>					176	17 059	
	<b>Total général (I + II + III)</b>					180	240 990	
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184		

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



## A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210
	Production vendue	biens	services *		
	Production stockée* ( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )				222
	Production immobilisée*				224
	Subventions d'exploitation reçues				226
	Autres produits				230 2
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232 102 646
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises)*				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )				242 20 563
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * )			243 631	244 631
	Rémunérations du personnel*				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252 380
	Dotations aux amortissements*				254 2 879
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges	dans provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259			262 6 842
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264 31 295
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
	Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294
	Produits exceptionnels (IV)				290
	Charges exceptionnelles (VI)	dans amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347			300
		dans amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinques D) 348			
	Impôt sur les bénéfices* (VII)				306 14 429
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)					
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312 56 922 314
Réintegraisons	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324	14 429
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A) 987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A) 989	
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies) 138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer 344	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993	
	BUD (44 sexdecies)	992			
	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	
	Dédiction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	
	Dédiction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643	
	Dédiction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645	
	Dédiction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647	
	Dédiction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648	
	Dédiction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641	
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990	
	Dédiction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352 71 351 354
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col.1	Déficit col.2	370 71 351 372

\*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)	Désignation de l'entreprise : SASU 100 PLUS CENT	Néant <input type="checkbox"/> *
--	--	----------------------------------

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>							
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406		
	Autres	410	10 800	412	414	416	10 800
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426		
	Constructions	430	432	434	436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446		
	Installations générales agencements,, aménagements divers	450	452	454	456		
	Matériel de transport	460	462	464	466		
	Autres immobilisations corporelles	470	913	472	474	476	913
	Immobilisations financières	480	482	484	486		
<b>TOTAL</b>		490	11 713	492	494	496	11 713

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>								
Immobilisations incorporelles		500	8 226	502	2 574	504	10 800	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514	516	
	Constructions	520		522		524	526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534	536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544	546	
	Matériel de transport	550		552		554	556	
	Autres immobilisations corporelles	560	377	562	304	564	681	
	<b>TOTAL</b>	570	8 603	572	2 879	574	11 481	

<b>III</b> PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values			
					Court terme * ⑤	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579		Régularisations	590	583	594	595
<b>TOTAL</b>					596	585	597	599

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 100 PLUS CENT

Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
		Dotations		Reprises		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Immob. incorporelles		700		705		2		3	
Terrains		710		715		4		5	
Constructions		720		725		6		7	
Inst. techniques mat. et outillage		730		735		Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD			
Inst. générales agencements amén. div.		740		745		780			
Matériel de transport		750		755					
Autres immobilisations corporelles		760		765					
TOTAL		770		775					
II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			
Déficits imputés				983					
Déficits reportables				984					
Déficits de l'exercice				860					
Total des déficits restant à reporter				870					
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives				dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325		381	
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *				dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380	
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374		20 529	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378		2 970	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

## **100 PLUS CENT**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle  
Au capital de 5 000 €  
Siège social : 11 rue de la République  
78210 ST CYR L'ECOLE  
842 622 391 R.C.S. de VERSAILLES

**Assemblée générale ordinaire du 08/02/2022  
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2021**

### ***PROJET DE RÉSOLUTION***

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de 56 922,07 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Autres réserves pour 56 922,07 €

**Total égal au bénéfice de l'exercice de 56 922,07 €**

### ***RÉSOLUTION VOTÉE***

L'associée unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- Autres réserves pour 56 922,07 €

**Total égal au bénéfice de l'exercice de 56 922,07 €**

Pour copie certifiée conforme.

La Présidente

